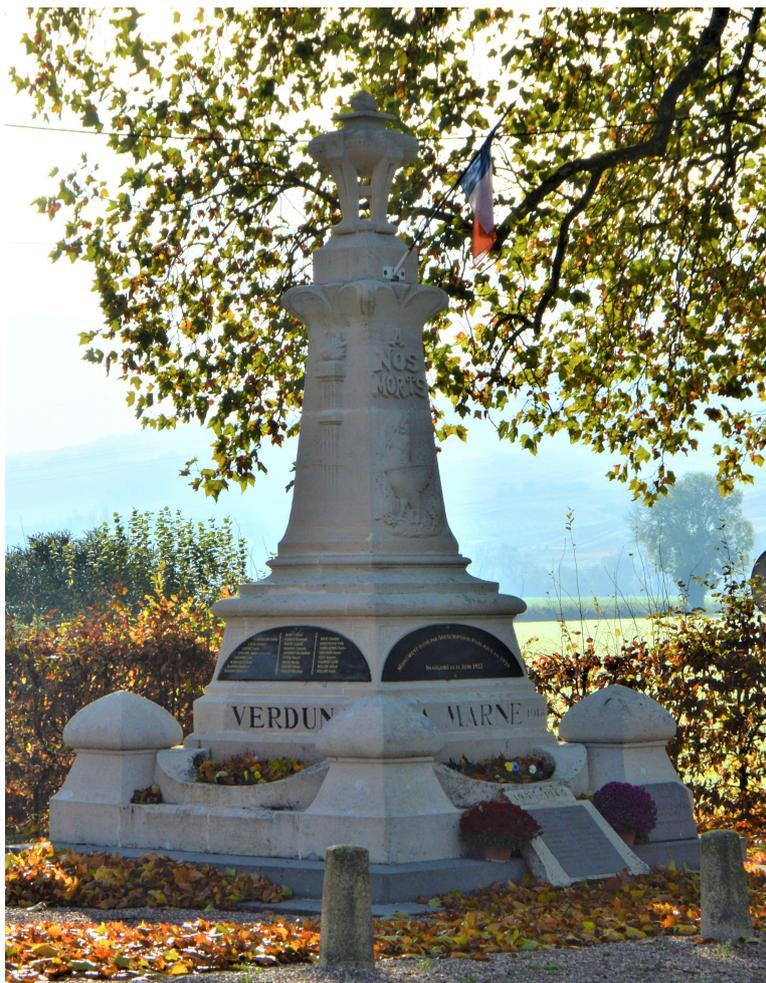


1 – Le Monument aux morts 14-18



Lors de la séance du Conseil Municipal du 19 mai 1920, le Conseil décide d'ajouter le nom des victimes de la guerre 14-18 sur le monument de la guerre de 1870, et de le déplacer au cimetière, dans la section militaire. En outre, il est décidé que la dépense occasionnée sera couverte par une souscription publique, par des dons de diverses sociétés et le complément sur fonds communaux.

Le 4 août 1920, le Conseil décide qu'un monument sera érigé en face du monument de la guerre de 1870.

Des appels d'offre ayant été lancés, ce fut le projet de M Rousseau, monumentaliste à Damery, qui fut retenu pour la somme de 11 167,40 Fr. La souscription a rapporté 12 453,55 Fr.

L'inauguration a eu lieu le 11 juin 1922.

Sur ce monument, sont inscrits le nom des 75 victimes de la guerre 14-18 : 74 militaires et une victime civile.